

Contacts nationaux : 01 55 82 89 71
mail National : spip.cgt@gmail.com

La CGT est une confédération de syndicats qui regroupent 800 000 salariés. Nous savons nous appuyer sur cette solidarité, ce réseau et sur la formation dispensée aux élus.

La CGT insertion probation regroupe l'ensemble des syndicats locaux du territoire national implantés dans les Services Pénitentiaires d'insertion et de probation. Une Commission Exécutive nationale est composée de 23 membres et d'un bureau de 4 membres élus en son sein. Cette structure crée les conditions d'un travail syndical émanant des terrains, se détachant d'une organisation hiérarchique calquée sur l'administration pénitentiaire. La CGT insertion probation est un outil au plus près des personnels qui ont voté pour la CGT aux dernières élections professionnelles. Organisation représentative, elle siège localement dans les comités techniques, instances qui doivent être consultées pour toutes les questions liées au fonctionnement, à l'organisation du service, au temps de travail, à la santé au travail, à l'évolution des méthodes de travail ... Au niveau national la CGT siège dans toutes les instances nationales, elle est la première organisation dans les SPIP en occupant la moitié des sièges (4 sur 8) au CT SPIP National).

L'union nationale des syndicats de la CGT insertion probation a comme objectif de porter les revendications et travaux des syndicats, de relayer leur activité au niveau national et d'être l'interlocuteur de l'administration centrale.

La CGT Repères

2008 : mobilisation historique pour une revalorisation. Le 5 juin 2008, plus du tiers de la profession est dans la rue. La mobilisation oblige l'administration à retirer son projet initial de réforme statutaire, qui n'accorde aucune revalorisation. La CGT refuse de signer le protocole de 2009 qui brade nos missions et maintient la pression sur le statut et les missions.

2011 : Mouvement de fond suite à l'affaire Pornic. Le mouvement large et unitaire des personnels de la Justice permet de rétablir la vérité face aux mensonges de Sarkozy. La manifestation unitaire du 29 mars 2011 est une démonstration de force des personnels de la Justice, à laquelle la CGT contribue largement.

2012-2015 : Des combats au quotidien. La lutte et la victoire contre le Diagnostic à Visée Criminologique (DAVC), la mobilisation liée au logiciel ORIGINE, l'abrogation du jour de carence dans la Fonction Publique, le maintien des antennes et des résidences administratives, la mobilisation contre les tentatives de privatisation de la probation, la lutte pour la mise en place d'organigrammes dans nos services la dénonciation de la préaffectation, système désastreux de formation, le combat pour le maintien de la dimension sociale de nos métiers et le renforcement de notre rôle propre dans l'appréciation des situations.

2016 – 2018 : Une lutte gagnante historique. La mobilisation massive pendant plusieurs mois des personnels des SPIP et la manifestation du 10 mai 2016 qui a réuni un tiers de la profession à Paris établissent un rapport de force permettant l'aboutissement d'une grande part des revendications : abandon de la pré-affectation, augmentation du régime indemnitaire de la filière insertion probation, recrutements supplémentaires et engagement de négociation sur la retraite des ASS et l'accès à la catégorie A pour les CPIP. Ce nouveau statut deviendra effectif avec la publication du décret statutaire du 30 janvier 2019, non sans avoir nécessité de nouvelles mobilisations !

2020 : Mobilisation contre la suppression des CAP de mobilité. Si la suppression des CAP valable pour toute la fonction publique n'a pas pu être évitée, la CGT grâce à une mobilisation importante des services a pu obtenir le maintien du barème de cotation permettant un système de mobilité équitable entre les agents.



La CGT 1er syndicat représentatif au sein des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Ne pas accepter l'inacceptable

- ✪ Politique du tout carcéral
 - ✪ Conditions de détention indignes
 - ✪ Extension du contrôle social au détriment des solidarités
 - ✪ Dévoiement de nos missions à des fins sécuritaires
- ### Donner du sens au travail
- ✪ Souligner l'approche éducative de nos missions
 - ✪ Ni flux, ni stock, une approche personnalisée
 - ✪ Pas de contrôle sans accompagnement social

Libérer la parole

- ✪ Echanger hors des cadres imposés
- ✪ Rompre l'isolement
- ✪ Réfléchir sur le contexte social, pénal
- ✪ Être présent dans les collectifs syndicaux et associatifs défendant une vision progressiste de la justice

Faire valoir ses idées

- ✪ Porter des revendications
- ✪ Être représenté dans les instances tant au niveau local que national
- ✪ Participer à l'organisation des services
- ✪ Défendre l'intérêt collectif dans le respect des droits individuels des agents

REVENDECATIONS

Personnels des SPIP

EMPLOI :

- Des personnels formés et qualifiés.
- L'élaboration d'organigrammes de référence par unité de travail, en adéquation avec la réalité des terrains et offrant à tous les personnels une charge de travail adaptée.
- Pour les CPIP, ces organigrammes doivent être fondés sur un ratio de 40 personnes prises en charge.
- Un plan de recrutement conséquent de personnels administratifs
- L'instauration d'un taux de compensation permettant de pallier les congés formation, maternité, longue maladie... qui ne sont jusqu'ici jamais réellement remplacés.

MOYENS BUDGETAIRES :

- Des moyens humains et matériels et des lignes de crédit pour le budgets d'insertion dignes d'un service public respecté et respectable
- L'augmentation des budgets de fonctionnement et d'intervention des SPIP et leur répartition équitable entre les différents champs d'intervention des services

FORMATION :

- Une formation de qualité privilégiant la connaissance des publics, les techniques d'entretien et une déontologie professionnelle réelle (distincte du code dit « de déontologie » de l'administration)
- Une plus grande place accordée à l'avis des terrains de stage pour l'évaluation des stagiaires
- Le maintien des primes pendant la période de formation

- La distinction entre temps de formation et temps de vie extra-professionnelle sur le campus de l'ENAP.
- Le respect du droit à la formation tout au long de la vie professionnelle

ORGANISATIONS DE SERVICE :

- L'instauration d'espaces d'échange autour des suivis: supervisions, analyses des pratiques, formations internes relatives aux évolutions juridiques du droit pénal et des droits sociaux.
- Des organisations de service négociées avec les personnels, qui intègrent la question de la santé au travail.
- Le respect du temps de travail et des chartes des temps, ainsi que le respect de la séparation entre vie professionnelle et vie personnelle.
- La répartition équitable de la charge de travail au sein des services sur la base de critères clairs et transparents
- Une véritable gestion des services de ressources humaines dignes de ce nom dans les SPIP.



NOUS COMBATTONS !

- ✳ **Le statut spécial archaïque qui bafoue le droit de grève et les droits de la défense !**
- ✳ **La modernisation de l'action publique qui se traduit par des privatisations, des délégations de missions, des restructurations, le recours généralisé aux emplois précaires et à la réserve pénitentiaire !**
- ✳ **La destruction du statut de fonctionnaire !**
- ✳ **Les politiques sécuritaires qui privilégient le tout répressif !**
- ✳ **La pénitentiarisation des SPIP qui conduit à ce que les logiques sécuritaires des établissements s'immiscent dans nos services en dénaturant nos missions et conditions de travail**

STATUTAIRE :

- La revalorisation du point d'indice et de tous les statuts des personnels fonctionnaires intervenant en SPIP.
- Une égalité salariale entre les femmes et les hommes par la revalorisation des professions féminisées et dans l'accès aux responsabilités
- L'égalité de traitement pour le calcul de la retraite des ASS ayant intégré le corps de CPIP
- Le même niveau de Prime de Sujétion Spéciale pour tous les personnels et son intégration dans le traitement de base
- La fin de l'emploi précaire et la titularisation après formation adaptée à l'ENAP pour l'ensemble des contractuels pour l'accès aux postes de titulaires restés vacants.
- La création d'un statut de psychologue au ministère de la justice, sans application de l'article 10, avec un temps FIR et un respect de l'éthique professionnelle.

MISSIONS :

- La reconnaissance du caractère régalién des missions du SPIP (tant dans le pré que dans le post sentenciel)
- Les respect des missions statutaires de chaque corps.
- La reconquête d'une plus grande autonomie
- Le respect de notre identité professionnelle et notre réel savoir-faire : le travail éducatif visant la responsabilisation et la réinsertion des personnes suivies, l'accompagnement tout au long de la mesure, le travail sur l'histoire de vie et le passage à l'acte, les échanges transversaux avec les partenaires

Nous suivre sur les réseaux sociaux :
[twitter@cgtspip](https://twitter.com/cgtspip)
[facebook@CGTInsertionProbation](https://facebook.com/CGTInsertionProbation)